

Projet éducatif

École Saint-Pie-X

2019-2022



Le projet éducatif

Table des matières

1. **But et définition du projet éducatif**
2. **Encadrements légaux**
3. **Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif**
4. **Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif**
5. **Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)**
6. **Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite**
7. **Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement**
8. **Transmission et diffusion du projet éducatif**
9. **Mise en œuvre et suivi du projet éducatif**
10. **Reddition de compte du projet éducatif**

1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. service de garde, secrétaire, etc.) ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

2. Encadrements légaux

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
 - la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
 - les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
 - les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
 - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire;
- respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)3 ;
- harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;
- respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
- assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

Dans l'analyse du contexte, dont notamment les résultats obtenus par l'établissement d'enseignement en regard des orientations et des objectifs du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, l'établissement d'enseignement évalue la pertinence d'intégrer les orientations et les objectifs du plan d'engagement vers la réussite dans le projet éducatif. Dans ce cas, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible qui peut alors être différente de celle établie par la commission scolaire. De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui sont inscrits dans le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire.

3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif (LIP, article 74)

La gestion collaborative repose sur le travail d'équipe. « Se concerter, c'est mettre en action, de façon concrète, la collaboration. » Elle vise la recherche de consensus.

Merci au comité de pilotage de l'école : Marie-Ève Daigle (enseignante), Patrice Lambert (enseignant), Valérie Boulet (enseignante), Christina Pichette et Linda Lacasse, directrice.

Merci à toute l'équipe-école pour leur collaboration au projet.

Merci au conseil des élèves d'avoir participé au sondage portant sur les valeurs de l'école.

Merci aux parents qui ont répondu au sondage portant sur les valeurs de l'école.

Merci aux membres du conseil d'établissement pour leur précieuse collaboration dans la démarche du Projet Éducatif.

4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif (LIP, article 74)

Le projet éducatif émerge du milieu, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et de la commission scolaire. (LIP, article 7)

Un sondage portant sur les valeurs a été fait auprès du personnel de l'école, auprès des élèves et auprès des parents.

- 98% du personnel ont participé à la démarche de consultation
- 100% des élèves du conseil des élèves ont participé à la démarche de consultation
- 81% des parents ont répondu au court sondage

Des retours réguliers ont été faits avec l'équipe-école et les membres du conseil d'établissement.

5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe) (LIP, 97.1)

Le projet éducatif de l'école Saint-Pie-X est destiné à tous les intervenants qui devront le mettre en œuvre et le réaliser.

L'école Saint-Pie-X accueille 198 élèves en 2018-2019 : On prévoit une augmentation d'élèves au cours des prochaines années. De ce fait le Ministère de l'Éducation a investi plus de 5 millions à l'agrandissement de l'école.

La situation géographique de l'école fait en sorte que la majorité des élèves n'a pas besoin de transport scolaire. Plus de 175 élèves dinent à l'école.

Notre école est située dans un milieu dont l'indice socio-économique se situe au rang décile 07 et dont l'indice de faibles revenus au rang 05.

Les élèves qui fréquentent l'école ont entre 5 et 12 ans. Les services sont offerts du préscolaire 4 ans (Passe-Partout) à la 6^e année.

Nous comptons plus de 27 membres du personnel travaillant à l'école (enseignants, secrétaire, direction, concierges, professionnels, éducatrices spécialisées, éducateurs en service de garde et surveillants).

L'école reçoit environ 88 élèves réguliers au service de garde et 59 sont des utilisateurs sporadiques. Il y a 4 éducateurs qui travaillent auprès des jeunes. Ce service est lié à l'organisation de l'école.

Il existe une communication aisée entre les enseignants et le personnel du service de garde concernant certains besoins particuliers. Comme pour le reste de l'école, la collaboration avec les parents s'avère harmonieuse.

Les élèves en difficulté d'apprentissage sont intégrés en classes régulières. Environ 40 élèves reçoivent actuellement des services en orthopédagogie de niveau 2 et 3. Les enseignants renforcent leurs apprentissages au niveau 1 et 2. Nous sommes une école qui applique la Réponse à l'intervention (RAI) une mesure probante pour cibler rapidement nos élèves en difficulté d'apprentissage ou ceux à risque.

L'école offre une programmation sportive annuelle pour chaque cycle. Nous avons deux équipes de basketball. Nous offrons également deux récréations actives et des midis animés avec les jeunes leaders. Le personnel a à cœur d'encourager les élèves à persévérer. C'est pourquoi nous avons établi « L'arbre de la persévérance » afin de souligner les forces et/ou les efforts de tous, sous différents thèmes mensuels.

Nous avons également un Organisme Participatif de Parents (OPP) très actifs qui supporte différentes campagnes de financement, aident à l'organisation d'activités et de sorties scolaires.

Nous avons une excellente collaboration avec l'ensemble des parents pour les rencontres, les activités ou les sorties scolaires.

TAUX DE RÉUSSITE EN 4^e ANNÉE

ANNÉE	Français Lecture	Français Écriture	Mathématique Résoudre	Mathématique Raisonner
2015-2016	63,3%	63,3%	73,3%	73,3%
2016-2017	75,7%	75,7%	67,6%	81,1%
2017-2018	68,8%	93,8%	90,6%	93,8%
2018-2019				
2019-2020				
2020-2021				
2021-2022				

TAUX DE RÉUSSITE EN 6^e ANNÉE

ANNÉE	Français Lecture	Français Écriture	Mathématique Résoudre	Mathématique Raisonner
2015-2016	84,2%	89,5%	78,9%	84,2%
2016-2017	100%	93,8%	87,5%	75%
2017-2018	96,3%	96,3%	88,9%	70,4%
2018-2019				
2019-2020				
2020-2021				
2021-2022				

6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite (LIP, articles 37 et 97.1)

Le projet éducatif de l'école Saint-Pie-X est en cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite en soutenant une vision commune de par les éléments suivants :

- Nous sommes une école apprenante animée par la communication, la curiosité intellectuelle et l'ouverture
- Nous mobilisons les compétences professionnelles de l'ensemble du personnel
- Nous avons la mission d'assurer la réussite de tous les élèves

Les valeurs ressorties lors des différents sondages sont les suivantes :

- **Respect** : Respect des différences, langage respectueux (avoir des gestes et des mots doux), communication authentique (dire la vérité), salutations, équité, être bienveillant.
- **Engagement** : ponctualité, rigueur, présence de corps et d'esprit par de saines habitudes de vie, volonté, participation, 1^{er} responsable de mes apprentissages et de mes réussites, être un témoin actif, être persévérant, efforts, implication des différents partenaires (parents, communauté, professionnels, etc.)
- **Épanouissement** : Plaisir d'apprendre, collaboration, entraide, j'apprends avec mes différences, croire en ses possibilités, se faire confiance et avoir confiance en l'adulte, développer un sentiment de sécurité, participation aux activités sportives, favoriser les découvertes littéraires et des TICs.

7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

Enjeu	Cohérence avec le PEVR	Orientation (Intention générale en lien avec la vision, la mission)	Objectif	Indicateur	Cible	Situation actuelle
Améliorer la réussite de nos élèves	1.1.1	Accroître la maîtrise des compétences en lecture des élèves	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter le taux de réussite en lecture - Utiliser le référentiel commun en lecture - S'engager dans la Réponse à l'Intervention - Développer la conscience phonologique au préscolaire - Offrir un milieu riche et stimulant dans le domaine de la littérature 	<ul style="list-style-type: none"> - Le taux de réussite des élèves - Le nombre d'enseignants qui s'y engagent - Fréquentation de la bibliothèque scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter de 2% le taux de réussite en lecture en 4^e année - 100% des enseignants du primaire s'y engagent - 100% des enseignants s'y engagent - 100% des enseignants du préscolaire s'y engagent - Tous les groupes fréquentent la bibliothèque scolaire au moins 2 fois par mois 	<ul style="list-style-type: none"> - Le taux de réussite en 4^e année en 2017-2018 : 68,8% - L'équipe-école utilise à des degrés divers le référentiel commun ou d'autres référentiels - 90% des enseignants - 100% des enseignants - L'environnement est peu propice et la bibliothèque municipale palie pour plusieurs groupes
		Développer la mémoire de travail	<ul style="list-style-type: none"> - Relever un défi par degré en lien avec la mémoire de travail 	<ul style="list-style-type: none"> - Le nombre d'enseignants qui s'y engagent 	<ul style="list-style-type: none"> - 100% des enseignants 	<ul style="list-style-type: none"> - Il n'y a pas de structure de répondre à ce besoin

Enjeu	Cohérence avec le PEVR	Orientation (Intention générale en lien avec la vision, la mission)	Objectif	Indicateur	Cible	Situation actuelle
		Accroître la maîtrise des compétences en mathématiques	- Augmenter le taux de réussite en raisonner	- Le taux de réussite des élèves	- Avoir un taux de réussite égal ou supérieur à celui de la moyenne de la CS	- Le taux de réussite en 6 ^e année 2017-2018 : 70,4% - Le matériel de manipulation est dans une armoire commune pour toute l'école et est parfois peu disponible ou accessible
		Poursuivre le développement des compétences en écriture	Maintenir le taux de réussite des élèves en écriture	- Le taux de réussite des élèves	- Maintien du taux de réussite	- Taux de réussite en 4 ^e année : 93,8% et en 6 ^e année : 96,3% - Utilisation du référentiel commun d'autocorrection - Utilisation du matériel Scénarios pour mieux écrire les mots par la majorité des enseignants - Utilisation de différents médiums d'écriture
Favoriser un milieu sain et sécuritaire	3.1.1	Développer de saines habitudes de vie	Sensibiliser les élèves aux saines habitudes de vie par des activités en lien avec la santé personnelle	Nombre d'ateliers ou d'activités offertes incluant le service de garde	Offrir 20 activités par année	Offre d'activités sportives et capsules santé variées pour chacun des cycles et au service de garde tout au long de l'année
		Favoriser un milieu bienveillant	Augmenter le sentiment de sécurité chez l'élève et développer des comportements positifs	Le pourcentage d'élèves de la 3 ^e à la 6 ^e année se sentant en sécurité selon le sondage annuel sur la violence et l'intimidation	Atteindre 90%	En 2018-2019, le pourcentage est de 81%

Enjeu	Cohérence avec le PEVR	Orientation (Intention générale en lien avec la vision, la mission)	Objectif	Indicateur	Cible	Situation actuelle
Mobiliser le milieu et ses différents acteurs	2.1.1.2	Stimuler et reconnaître les efforts et l'engagement des élèves	Amener les enfants à s'engager dans leur réussite scolaire	<ul style="list-style-type: none"> - L'arrivée à l'heure à l'école - Les enfants reconnus dans l'arbre de la <i>persévérance</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - 98% des élèves arrivent à l'heure - 100% des enfants sont reconnus chaque année dans l'arbre de la <i>persévérance</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - 5 à 10% d'élèves arrivent en retard quotidiennement - 100% des élèves sont reconnus
		Communiquer de façon efficace	S'assurer que tous les acteurs du milieu reçoivent les informations pertinentes	<ul style="list-style-type: none"> - L'envoi de l'info Pie-X - La présence d'un mentor pour le nouveau personnel 	<ul style="list-style-type: none"> - 9 envois de l'Info Pie-X par année scolaire - 100% des nouveaux membres du personnel ont un mentor à l'école 	<ul style="list-style-type: none"> - L'info Pie-X est envoyé chaque mois - Échanges entre les intervenants de l'école et les parents par différents moyens (ClassDojo, courriels, agenda) - Aucun mentorat n'est existant

Enjeu	Cohérence avec le PEVR	Orientation (Intention générale en lien avec la vision, la mission)	Objectif	Indicateur	Cible	Situation actuelle
		Favoriser le partenariat	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'implication des parents dans la vie de l'école - Favoriser les partenariats avec les intervenants externes 	<ul style="list-style-type: none"> - Présence de l'OPP - Présence des parents à la rencontre avec l'enseignant en début d'année - Présence des parents pour la remise du 1^{er} bulletin - Réception de l'outil Mon portrait et du bilan de Passe-Partout 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de l'OPP - Taux de participation de 95% des parents - Taux de participation de 100% des parents - 100% des élèves concernés 	<ul style="list-style-type: none"> - Présence de l'OPP (campagnes de financement, livres de bibliothèque, activités thématiques diverses) - Présence de parents comme accompagnateurs dans diverses activités et sorties (enfant-vedette, expositions, spectacles, aréna, etc.) - 97% des parents ont été présents ? - 100% sont reçus

*La réévaluation du projet éducatif se fera à mi-année

8. Transmission et diffusion du projet éducatif

Le projet éducatif 2019-2022 sera soumis aux membres du conseil d'établissement en mai 2019. Une fois approuvé, le lancement officiel se fera en septembre 2019. Il sera disponible sur le site WEB de l'école.

9. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif

Toutes les décisions au niveau académique, culturel, sportif ou autres seront prises en fonction des orientations et des valeurs de notre projet éducatif. La direction et le comité de pilotage s'assureront du suivi de ce dernier.

10. Reddition de compte du projet éducatif

Le projet éducatif sera évalué chaque mi-année, afin de nous assurer que nous répondons à nos valeurs et à nos orientations. Ainsi nous pourrons nous ajuster, s'il y a lieu, en cours d'année.

NOS ORIENTATIONS

**Améliorer la réussite
des élèves**

**Favoriser un milieu sain
et sécuritaire**

**Mobiliser le milieu et ses
différents acteurs**

NOS VALEURS

RESPECT

Respect des différences,
langage respectueux (avoir
des gestes et des mots doux),
communication authentique
(dire la vérité), salutations,
équité, être bienveillant.

ENGAGEMENT

Ponctualité, rigueur,
présence de corps et d'esprit
par de saines habitudes de
vie, volonté, participation, 1^{er}
responsable de mes
apprentissages et de mes
réussites, être un témoin actif,
être persévérant, efforts,
implication des différents
partenaires (parents,
communauté, professionnels,
etc.)

ÉPANOUISSEMENT

Plaisir d'apprendre,
collaboration, entraide,
j'apprends avec mes
différences, croire en ses
possibilités, se faire confiance
et avoir confiance en
l'adulte, développer un
sentiment de sécurité,
participation aux activités
sportives, favoriser les
découvertes littéraires et des
TICS.

NOTRE MISSION

L'école a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire de socialiser et de qualifier les élèves.

